

Les 3 défis vus...du Pays de l'Occitane et des Monts d'Ambazac

C'est devant environ 75 personnes que s'est déroulé le 3 juillet à Compreignac la 10ème rencontre territoriale. Les participants ont mis en avant le besoin de construire des liens particuliers avec l'agglomération voisine, et le profit que tire la région à s'engager sur le défi climatique et énergétique (filère bois, préservation de la nature, valorisation des graisses de l'abattoir...). Ils ont proposé des pistes de travail, notamment sur la mixité générationnelle et les transports, et ont manifesté leurs craintes face au devenir des services publics en rural, qui nécessite selon eux plus d'anticipation et de réflexion sur leur impact sur le territoire.

Comme cela est présenté dans le diaporama ci-dessus, le Pays est situé à proximité de Limoges et doit donc trouver un équilibre entre les demandes d'une population « rurale » et la relative dépendance de cette même population à la capitale régionale (en termes d'emplois comme de services), afin de ne pas devenir une « cité-dortoir ».

En s'affirmant comme territoire d'accueil et de vie, il adhère entièrement au **défi du regain démographique**, et œuvre pour sa part en faveur de la qualité de vie en Limousin, source d'attractivité résidentielle, économique et touristique. Ses interrogations portent alors principalement sur la réaction avec à la disparition des services publics (notamment liés à l'enfance) en rural, son rapport à l'agglomération et le développement de l'esprit d'entreprendre sur le territoire et son corollaire, le maintien des jeunes. L'identification du Pays comme territoire d'accueil pose également la question du logement, à développer de manière équilibrée, et la préservation de l'identité locale, parfois difficile (l'élaboration de PLU étant quelques fois conflictuelle).

Son deuxième engagement, conforter le Pays dans son rôle d'espace et de nature et affirmer l'environnement comme un levier de développement local va aussi dans le sens du **défi climatique et énergétique**. Il s'agit selon lui d'imaginer des moyens pour développer les énergies renouvelables et les économies d'énergie, valoriser la ressource forestière locale et soutenir l'agriculture durable, et il souhaiterait que le Limousin s'identifie comme territoire pilote en la matière.

Le défi de l'ouverture l'amène quant à lui à s'interroger sur les relations « rural/urbain » à envisager, ainsi que sur les coopérations interrégionale et nationales à imaginer dans le secteur du bois pour afficher visiblement le Limousin dans ce domaine, et l'accompagnement à mettre en place pour adapter les activités locales aux réalités de la mondialisation. Après ces premières réflexions du Pays, complétées par des propositions du conseil de développement (cf diaporama), le débat avec la salle a commencé.

Le défi du regain démographique :

La perte des services est une des principales craintes des acteurs du Pays, sachant que l'arrivée de nouvelles populations requiert une certaine offre de services. Ces acteurs demandent la conservation des services existants (carte scolaire et universités, hôpitaux...) et manifestent plus généralement un désappointement face à l'Etat qui incite la création de services puis se désengage pour le fonctionnement.

Une des solutions proposée pour continuer malgré tout à avoir des villages vivants est de mixer les générations en centre bourg, avec l'organisation de services réciproques (garde d'enfants contre courses...). A décliner au niveau de l'habitat, cette mixité générationnelle permettrait également de lutter contre l'isolement des personnes âgées et de créer du lien social.

En ce qui concerne l'accueil, il a été remarqué que provoquer l'arrivée de nouvelles populations exige des efforts financiers et surtout de l'anticipation, que c'est un réel champ de travail, mais aussi que l'accueil est également à penser pour les populations non permanentes comme les touristes.

Le refus d'être assimilé à un territoire uniquement résidentiel a finalement été exprimé, certains insistant sur la nécessité de créer des usines et entreprises en rural, et d'autres sur la

hiérarchisation des territoires. Le soutien aux pôles structurants (Ambazac en l'occurrence) a en effet été encouragé, sachant que leur intérêt réside aussi selon les participants dans les retombées positives qu'ils ont sur les communes alentours.

Le défi climatique et énergétique :

Ce défi mobilise les énergies sur le Pays, qui voit émerger un projet de centrale voltaïque et, plus original, de valorisation des graisses de l'abattoir (imaginé par l'ENSIL). Des idées sont également apparues au niveau des transports : subventionner les coûts de ses trajets domicile-travail en transport en commun pour que les communes rurales ne se vident pas des jeunes couples, développer les intermodalités ou encore le fret ferré (qui permettrait aussi de limiter les dangers de la circulation).

Le défi de l'ouverture :

C'est le tourisme, signe d'ouverture du territoire, qui a été sur ce défi l'objet de discussions, avec un point du conseil général sur le lac de Saint Pardoux : la désaffection des touristes étrangers a impliqué de rechercher la venue de clientèles françaises, et pour ce faire un nouveau plan de développement sur la base d'un tourisme ludique de proximité avec une délégation de service public pour l'hébergement et la restauration a été mis en place et devrait voir remonter le chiffre d'affaire.

Finalement, la difficulté de comprendre l'évolution des territoires suite à l'empilement des structures, la délocalisation des emplois hors des territoires ruraux et le désengagement de l'Etat a été exprimée. Sur ce point, la clarification du rôle de chacun, la prise d'initiatives locales (services innovants, mutualisation...) et le besoin de comprendre les changements pour s'y adapter (ingénierie, anticipation...) sont des solutions qui ont été avancées.